

## Maitre d'apprentissage

### Objectif Opérationnel :

- Être acteur dans le processus d'intégration et de formation, et connaître l'environnement administratif et juridique des contrats en alternance
- Maîtriser la communication avec le tuteur, et transmettre vos savoirs et compétences en utilisant les techniques adaptées à la situation
- Savoir fixer des objectifs et évaluer les résultats

### Objectifs de la formation /Compétences visées - à l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Évaluer et déterminer les besoins en recrutement et le profil du candidat
- Nommer le/les Maître(s) d'apprentissage au regard du niveau du diplôme préparé par l'apprenti
- Rédiger l'annonce, mener les entretiens de recrutement
- Évaluer les candidatures en fonction des exigences et contraintes de l'entreprise
- Contractualiser la collaboration tripartite dans le respect de la réglementation de l'apprentissage
- Accueillir et intégrer l'apprenti dans l'entreprise
- Présenter l'entreprise, le métier, l'organisation du travail à l'apprenti
- Spécifier à l'apprenti les règles d'hygiène et de sécurité à respecter, les obligations et droits de l'apprenti, du maître d'apprentissage et de l'entreprise dans l'exécution du contrat
- Créer une relation partenariale entre le maître d'apprentissage, l'apprenti (et sa famille si mineur)
- Déterminer les compétences à acquérir selon le référentiel diplôme et en lien avec le CFA
- Organiser la progression pédagogique de l'apprenti en vue de l'acquisition des compétences attendues et en lien avec le CFA
- Transmettre et évaluer les compétences et les savoir-faire acquis et à acquérir en situation de travail au sein de l'entreprise
- Évaluer le profil socio-professionnel de l'apprenti en vue d'établir une communication adaptée
- Organiser des situations de travail pour évaluer les compétences acquises, en cours d'acquisition
- Définir les critères d'évaluation au regard du contenu du diplôme
- Adapter le parcours d'apprentissage aux résultats de l'évaluation de l'apprenti, à ses besoins de progression, aux impératifs et contraintes de l'entreprise
- Restituer le niveau de compétences acquis à l'apprenti et au référent du CFA
- Utiliser une communication adaptée dans des contextes de conflits, sur le terrain et/ou en groupe

### Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance de méthodes pédagogiques classiques (exposé et démonstration) et actives (étude de cas, jeu de rôle, mise en situation). La démarche pédagogique qui est mise en œuvre est à la fois inductive et déductive, Elle s'appuie sur l'expérience et le vécu des stagiaires pour impulser une méthode active de co-construction des compétences et des savoirs nouveaux à acquérir.

### Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation des acquis

Tout au long de la formation, le formateur organisera des évaluations et des cas concrets pour vérifier le degré de maîtrise des différentes compétences, des savoirs et savoirs faire, sous la forme de questionnaires et d'études de cas ou de mise en situation

### Public et Pré-requis

Toute personne directement responsable de la formation de l'apprenti et assumant la fonction de tutorat dans l'entreprise.

- Les conditions de compétence professionnelle pour être maître d'apprentissage sont définies par convention ou accord collectif de branche dont l'entreprise relève. A défaut de convention ou d'accord collectif de branche, le maître d'apprentissage doit remplir les conditions suivantes :

- être titulaire d'un diplôme, ou titre, du même domaine professionnel et d'un niveau au moins équivalent à celui visé par l'apprenti et d'une année d'exercice d'une activité professionnelle en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti,
- ou
- justifier de deux années d'exercice d'une activité professionnelle en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti être d'un niveau au moins équivalent

### Qualité des intervenants

Spécialistes de l'apprentissage ayant plus de 20 d'expérience dans le recrutement, la médiation, l'encadrement et la formation d'apprentis.

### Suivi /Evaluation de la formation/ Sanction de la formation /Type de validation

Formation certifiante .La validation finale est composée de : Une épreuve écrite sous forme d'un QCM – une Épreuve orale - une étude de cas sur une mise en situation professionnelle -

### Mise en œuvre de la formation

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Durée : 21 heures</b></li> <li>• <b>Tarif: 315,00 euros</b></li> <li>• <b>Dates : en présentiel (nous consulter) ou à distance 7/7j, 24/24h</b></li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Lieu : CMA FORMATION Rivière-Salée ou à distance</b></li> <li>• <b>Formations accessibles aux personnes en situation de handicap – Parking gratuit</b></li> </ul> |
|--|---|

### Les modalités financières et de prise en charge

Tarif fixé en nombre de jours /stag, : coût horaire 15,00 €

Éligibilité aux dispositifs de financement de la formation professionnelle et au compte personnel formation.



**Contacts : Tél : 0596 68 09 14 – Courriel : [secretariat.fpc@cma-martinique](mailto:secretariat.fpc@cma-martinique)**